

ASSEMBLEE GENERALE DES AP DU BRABANT WALLON ET DE NAMUR

**MOBILISER LES PARENTS ?
C'EST POSSIBLE !**

OU ?

Athénée Royal de Nivelles

Avenue du Centenaire 34

1400 Nivelles

QUAND ?

**Jeudi 23 mars
à 20h**

Inscription souhaitée : daphne.renders@fapeo.be

Assemblée générale des Associations de parents des Provinces du Brabant Wallon et de Namur

Ordre du jour

- ✓ Accueil et présentation de l'ordre du jour
- ✓ Présentation des participants
- ✓ Approbation du PV de l'AG du 17 février 2016 (Brabant Wallon) et du 04 mars 2016 (Namur)
- ✓ Retour sur l'année 2016
- ✓ Mobiliser les parents, partage d'expérience
- ✓ Priorités pour 2017: idées de projets ou de conférences, partages d'expériences, etc.
- ✓ Présentation des candidats au Comité régional et/ou au Conseil d'Administration de la FAPEO
 - A pourvoir : 5 postes (pour chacune des provinces)
 - 2 postes d'effectifs
 - 3 postes de suppléants
- ✓ Divers

Pour confirmer votre présence :

- Par mail à daphne.render@fapeo.be (Brabant Wallon) - sarah.gauthier@fapeo.be (Namur)
- Par téléphone au 02/527.25.75
- Via ce formulaire à renvoyer à la FAPEO : rue de Bourgogne, 48 – 1190 BRUXELLES

Je soussigné(e)

- Membre de l'AP de
- Membre individuel (*)

Participera à l'Assemblée générale régionale accompagné(e) de ... adultes.

(*) Biffer la mention inutile

La FAPEO : comment ça marche ?

✓ **A la base**

L'équipe de permanents de la FAPEO a pour missions de soutenir et de représenter tous les parents de l'Enseignement officiel. Les Associations de parents ont donc la possibilité de s'affilier, ou non, à la FAPEO afin de bénéficier de services spécifiques.

✓ **Au niveau régional**

Il existe six comités : Brabant wallon, Bruxelles, Hainaut, Liège, Luxembourg, et Namur. Ces comités se composent de représentants d'Associations de parents locales qui ont été élus, pour un mandat de quatre ans, lors de l'Assemblée générale régionale.

Les représentants se réunissent pour échanger sur leurs réussites, leurs difficultés, leurs projets... mais aussi pour discuter de thématiques et/ou de projets à mettre en place et qui répondent plus précisément aux besoins des parents de leur région. Parce qu'ils sont intermédiaires entre les Associations de parents locales et le Conseil d'administration, ces comités sont également un échelon dans le processus d'information et de représentation au sein de notre mouvement parental.

✓ **Au niveau communautaire**

Le Conseil d'administration de la FAPEO se compose des membres d'Association de parents élus lors de l'Assemblée générale communautaire de la FAPEO (mandat de 4 ans).

Ce sont donc des parents qui décident des orientations et stratégies de la FAPEO, et c'est ce qui donne à notre Fédération toute sa légitimité. C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos problématiques que nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

Poste au sein du comité du Brabant Wallon

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

A renvoyer à Daphné Renders, pour le lundi 20 mars 2017 au plus tard. Attention, il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

L'AP de,
affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2016 présente :

M. / Mme :

Domicilié(e) à :

Tél. privé : GSM :

Nationalité : Profession :

Parent/responsable légal des enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....
.....
.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à, le

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

A signer par le candidat :

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

"L'association a pour but de :

- favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- promouvoir l'Enseignement officiel ;
- promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- promouvoir la création de telles associations ;
- assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat :

Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale régionale du 23/03/2017.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

A renvoyer à Sarah Gauthier, pour le lundi 20 mars 2017 au plus tard. Attention, il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

L'AP de,
affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2016 présente :

M. / Mme :

Domicilié(e) à :

Tél. privé : GSM :

Nationalité : Profession :

Parent/responsable légal des enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....
.....
.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à, le

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

A signer par le candidat :

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

"L'association a pour but de :

- favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- promouvoir l'Enseignement officiel ;
- promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- promouvoir la création de telles associations ;
- assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat :

Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale régionale du 23/03/2017

Poste au sein du Conseil d'administration

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

A renvoyer à Daphné Renders (Brabant Wallon) ou Sarah Gauthier (Namur), pour le mercredi 22/03/2017 au plus tard. Attention, il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

L'AP de,
affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2016 présente :

M. / Mme :

Domicilié(e) à :

Tél. privé : Gsm :

Nationalité : Profession :

Parent/responsable légal des enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....
.....
.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à, le

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

A signer par le candidat :

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

"L'association a pour but de :

- favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- promouvoir l'Enseignement officiel ;
- promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- promouvoir la création de telles associations ;
- assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat :

Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale communautaire du 25/03/2017.